

Introduction aux assurances sociales (AI-AC-PC)

- Thème** ◆
- L'assurance-invalidité (AI)
 - L'assurance-chômage (AC)
 - Les prestations complémentaires (PC)
- Objectifs** ◆
- Être en mesure de faire valoir les droits d'assurés (les nôtres, ceux de nos collaboratrices et collaborateurs voire de notre entourage)
 - Comprendre la coordination entre ces différents systèmes
 - Et savoir comment s'y prendre pour faire valoir ses droits
- Contenu** ◆
- Tour d'horizon du système social suisse
 - Les bases de l'assurance-invalidité
 - Les bases de l'assurance-chômage
 - Les bases des prestations complémentaires
 - La coordination entre ces 3 systèmes
 - L'avance de prestations
 - Les délais de prescriptions
- Animation** ◆ François Wagner, expert fédéral diplômé en assurances sociales
- Public cible** ◆ Les secrétaires syndicaux, les personnes actives ou concernées par la problématique du handicap mais aussi par une situation de chômage
- Date, durée** ◆ Vendredi 2 décembre 2022 de 9h00 à 17h00
- Lieu** ◆ Hôtel La Longeraie, Route de La Longeraie 14, 1110 Morges
- Information** ◆ Confirmation ou annulation sont adressées environ 14 jours avant la date du cours.
- Frais** ◆ Pour les membres des fédérations, les frais sont pris en charge de la manière suivante :
- Syna : 4 journées de formation/année
 - transfair : 2 formations/ année
 - SwissPersona : max. CHF 1000.-/année
 - SCIV : max. CHF 450.-/année
- Pour les non-membres : CHF 400.-
- Règlement** ◆ **SVP, veuillez prendre connaissance du règlement ARC sur www.formation-arc.ch**